



PRIX SADLIER STOKES 2024

ORGANISÉ PAR L'AMBASSADE D'AUSTRALIE EN FRANCE
ET LE CENTRE SIR JOHN MONASH

DOSSIER DE CANDIDATURE

DATE LIMITE DE REMISE DU DOSSIER : JEUDI 1^{ER} FÉVRIER 2024

CATÉGORIE :

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

ADRESSE :

NOM DE L'ENSEIGNANT :

TÉLÉPHONE :

EMAIL :

NOM DU CHEF / DE LA CHEFFE D'ÉTABLISSEMENT :

TÉLÉPHONE :

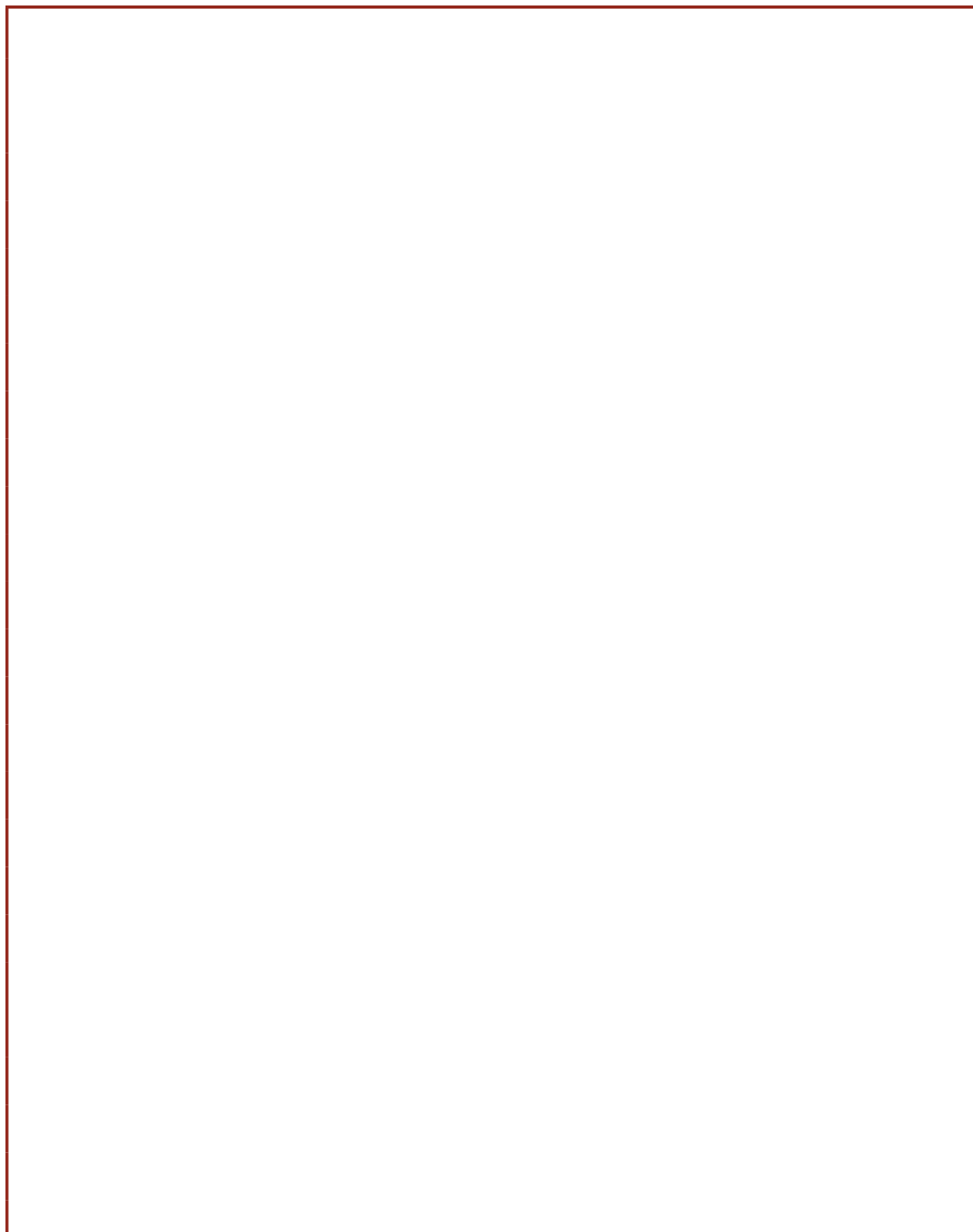
EMAIL :

TITRE DE VOTRE PROJET :

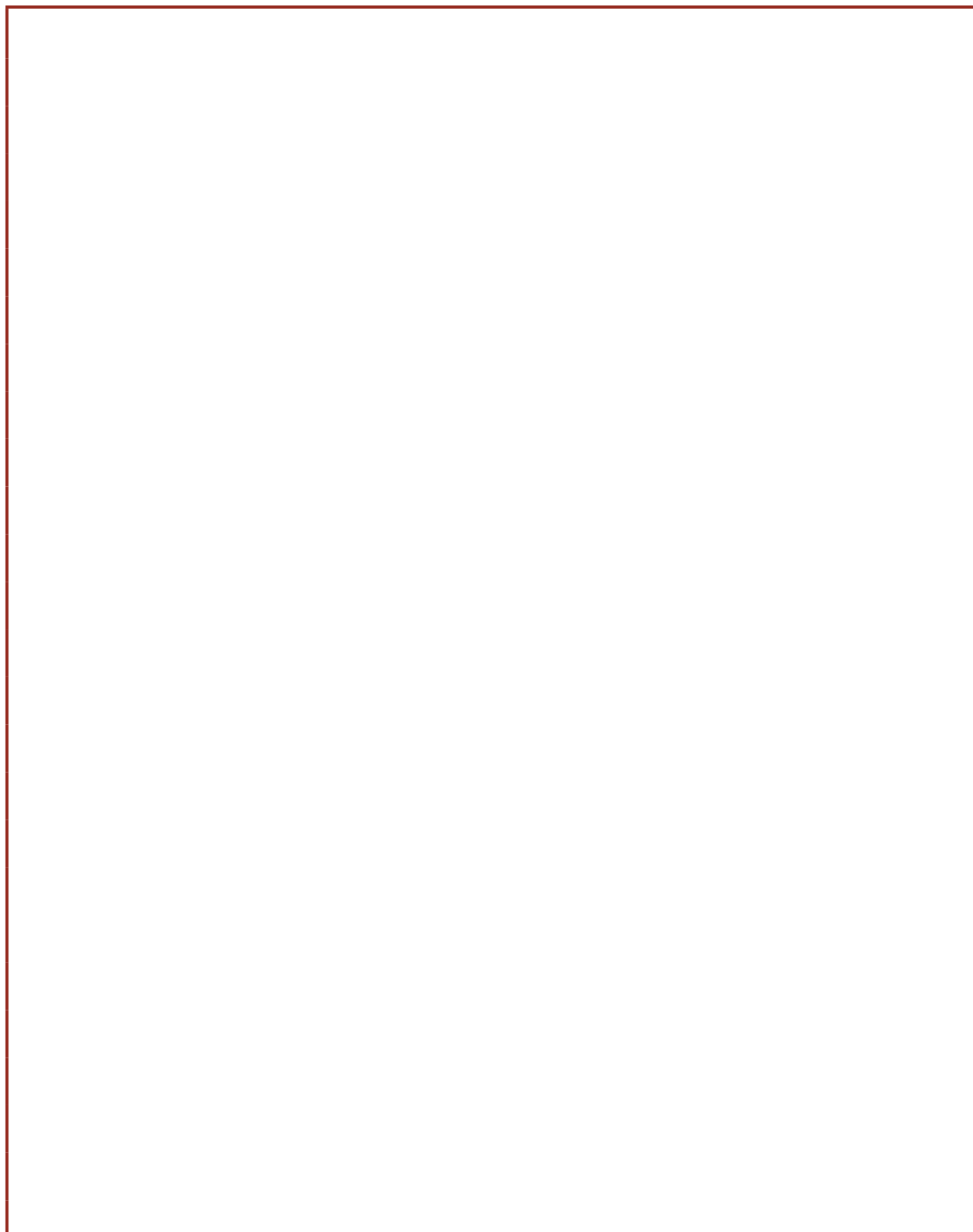
CLASSE PARTICIPANTE :

NOMBRE D'ÉLÈVES IMPLIQUÉS :

DÉCRIVEZ VOTRE PROJET

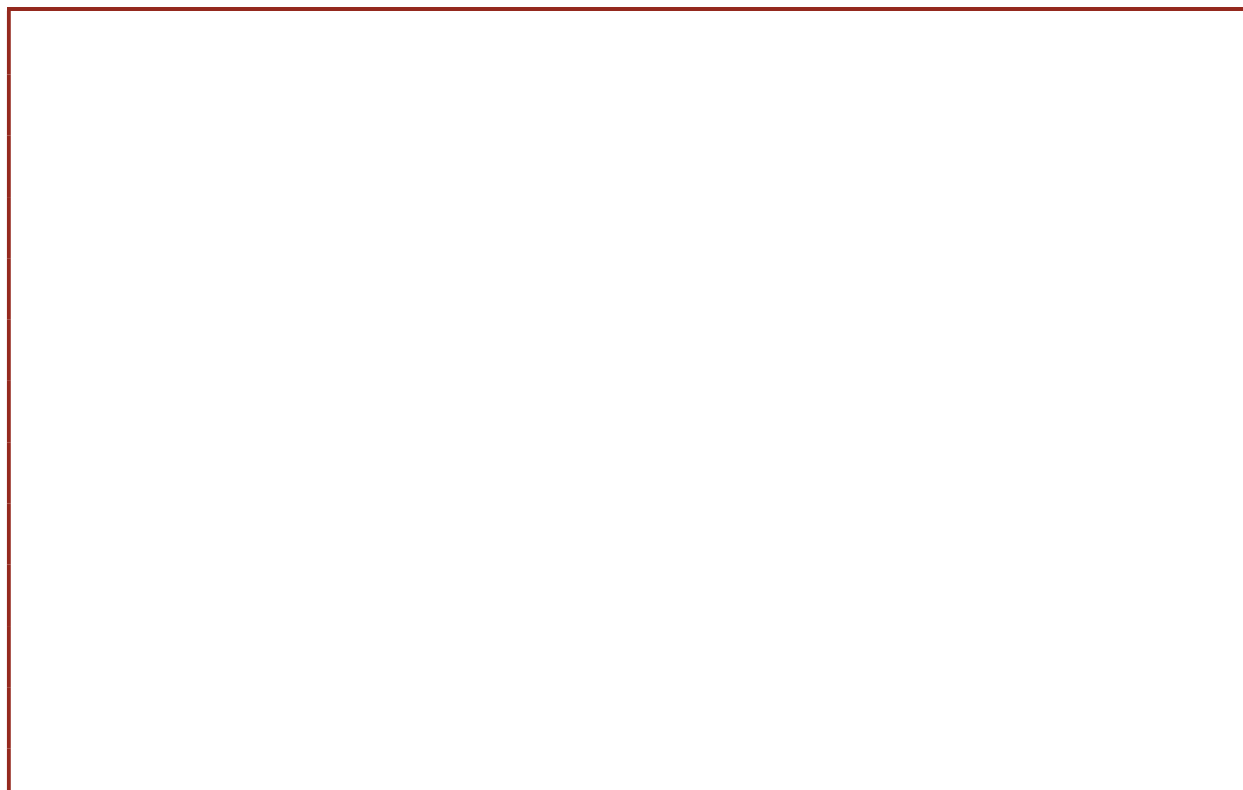
A large, empty rectangular box with a dark red border, occupying the central portion of the page. It is intended for the user to describe their project.

QUELS ÉTAIENT LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE VOTRE PROJET ?

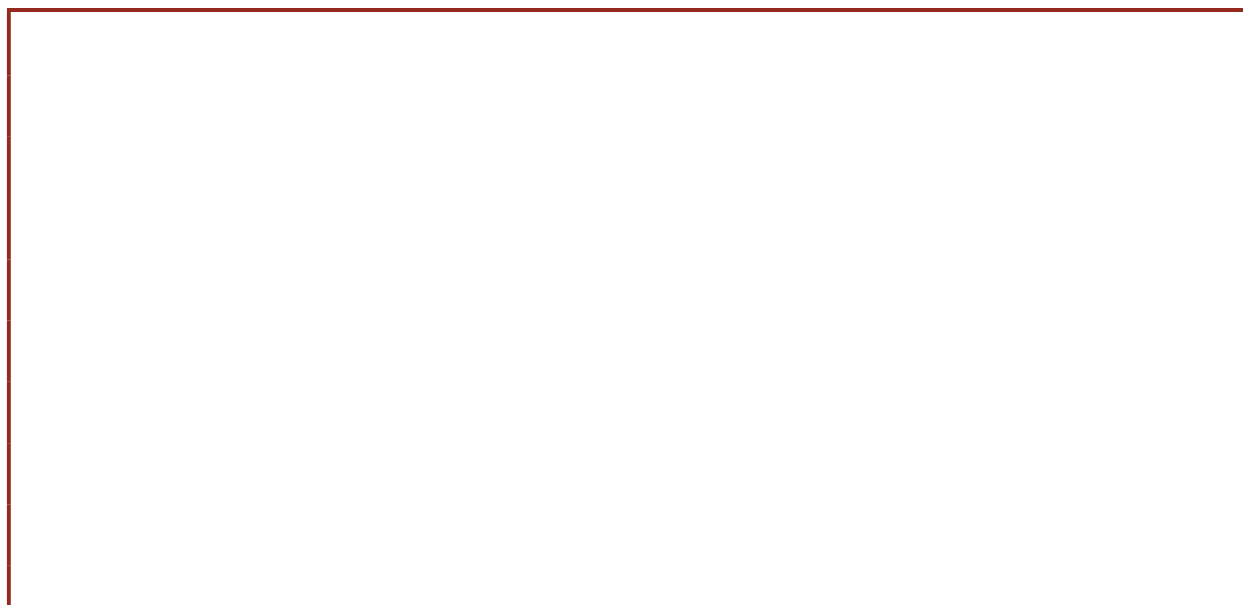


QUELLE ÉTAIT LA MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT UTILISÉE POUR VOTRE PROJET ?

QUELS SONT LES TROIS POINTS FORTS DE VOTRE CANDIDATURE ?



SI VOUS ÊTES LAURÉAT, COMMENT UTILISEREZ-VOUS LE PRIX DE 1 500 € ?



DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA CANDIDATURE

Je soussigné(e),
chef / cheffe d'établissement, certifie que l'auteur de cette demande est un(e)
enseignant(e) en poste dans mon établissement, que j'ai été informé(e) de son projet,
et que j'y apporte mon soutien.

Signature :

Date :

DOCUMENTS À JOINDRE À VOTRE CANDIDATURE :

PROJET FINAL EN FORMAT DIGITAL OU PHYSIQUE

DOSSIER DE CANDIDATURE COMPLÉTÉ

LISTE DES ENSEIGNANTS ET ÉLÈVES PARTICIPANTS

MODALITÉS D'ATTRIBUTION ET ENGAGEMENTS SIGNÉS (ANNEXE 1)

DROIT À L'IMAGE (ANNEXE 2)

DATE LIMITE DE REMISE DU DOSSIER : JEUDI 1^{ER} FÉVRIER

Le projet de votre classe accompagné des documents à joindre à votre candidature doit impérativement être envoyé le 1^{er} février 2024 au plus tard, par mail à info@sjmc.gov.au, ou par courrier (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse :

Centre Sir John Monash
BP 40096
80800 FOUILLOY
FRANCE

ANNEXE 1 – MODALITÉS D'ATTRIBUTION ET ENGAGEMENT

1. Le montant du prix sera versé par virement bancaire aux écoles gagnantes dans le courant du mois d'avril 2024.
2. Le montant du prix doit obligatoirement être utilisé au profit de la classe ou de l'établissement scolaire auquel le prix est décerné.
3. Les fonds doivent être utilisés conformément à ce qui a été annoncé dans le formulaire de candidature. Aucun changement majeur ne sera fait à l'utilisation des fonds sans l'accord de l'ambassade d'Australie.
4. Si l'utilisation des fonds est retardée pour quelque raison que ce soit, les bénéficiaires du prix devront en informer l'ambassade d'Australie.
5. Si besoin est, les bénéficiaires du prix acceptent de reconnaître que l'ambassade d'Australie est l'organisateur de ce prix. Les candidats acceptent d'être disponibles à des fins d'entretiens ou de toute autre promotion concernant le projet.
6. Les bénéficiaires du prix autorisent l'ambassade d'Australie et le Centre Sir John Monash à partager publiquement, y compris sur leurs réseaux sociaux, des visuels de leur projet.
7. Les bénéficiaires du prix fourniront à l'ambassade d'Australie un rapport écrit comprenant le détail des dépenses engagées, sous forme de relevé de compte détaillé et avec les reçus dans la mesure du possible, au plus tard le 30 juillet 2024.

Nous soussignés, acceptons les modalités d'attribution du Prix Sadlier Stokes telles qu'elles sont stipulées dans cette annexe.

Signature de l'enseignant/e responsable de la candidature

Nom :

Signature :

Date :

Signature du chef / de la cheffe d'établissement responsable de la candidature

Nom :

Signature :

Date :

ANNEXE 2 – DROIT À L'IMAGE - GOUVERNEMENT AUSTRALIEN



Australian Government

Je soussigné(e),
chef / cheffe d'établissement de

Téléphone :

Email :

Autorise le gouvernement australien à utiliser les images des élèves de la classe de
Prise dans le cadre du Prix Sadlier Stokes (préparation du projet, et remise du prix) et à
l'occasion de leur visite du Centre Sir John Monash.

Ces images sont destinées à être utilisées sur des supports de communication web et
sur les réseaux sociaux. Le droit à l'image consenti par la présente autorisation est
valable pour toute diffusion y compris internet, pour le monde entier, et sans limite de
durée.

Les légendes ou commentaires accompagnant les images ne devront pas porter
atteinte à la réputation ou à l'intégrité des élèves.

Fait à

Signature :

Date :